



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL BUREAU REGIONAL

Samedi 2 septembre 2023 à 9h00 à CARCASSONNE
Maison des sports – 8 rue Camille Saint-Saëns

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 7 membres sont présents sur 9.



Présents :

Madame CHAPPAT Huguette.

Messieurs DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Excusés :

Madame FERRIER Magali.

Monsieur AVAL Gerard.

Assistent :

Madame MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction)

Messieurs MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial)

Invités excusés :

Madame FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe)

Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional) et SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint)



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Règlement Intérieur de la Ligue d'Occitanie
2	Gestion des Fautes Techniques et nouvelles dispositions
3	Règlements Sportifs Généraux de la Ligue d'Occitanie de Basket Ball
4	Règlements Sportifs Particuliers Seniors de la Ligue d'Occitanie de Basket Ball

Le Président ouvre la séance à 9h15 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances

- 1.1. Ouverture par le président
- 1.2. Point sur le dossier S.A. Jegun
- 1.3. Présentation et validation de la proposition de modification du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie
- 1.4. Assemblée Générale Elective 2024 : Choix du lieux (Castres, Cap Découverte)
- 1.5. Préparation du PDT 2024/2028 - Groupes de travail durant la saison
- 1.6. Affiliations et modifications des clubs sur le territoire
- 1.7. Déplacement à l'Assemblée Générale Fédérale au Puy du Fou
- 1.8. Planning mutualisé Maison du Basket : gestion des doublons

2. Points sur les Pôles

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

- 2.1.1. Point RH
 - 2.1.1.1. *Mouvements RH*
 - 2.1.1.2. *Echanges autour des collaborateurs*

2.2. Pôle Promotion, Développement et VxE

- 2.2.1. Validation du lieu du TIT U13
- 2.2.2. ALL Star Game 2024
- 2.2.3. Programme Dirigeantes 2024
- 2.2.4. Projet de mise à l'honneur des bénévoles
- 2.2.5. Grenelle des incivilités

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.3.1. Appels à candidature pour les organisations : TIC U12, Actions de la Zone
- 2.3.2. Formation de Dirigeants
 - 2.3.2.1. *Automnales/Printanières*
- 2.3.3. Formation du Joueur
 - 2.3.3.1. *Pôles Espoirs : retour sur la rentrée et licences des polistes*
- 2.3.4. Formation de Cadres
 - 2.3.4.1. *Plaquette de formation saison 2023/2024*
- 2.3.5. ERO (Christophe RODRIGUEZ)
 - 2.3.5.1. *Gestion des Fautes Techniques et nouvelles dispositions*
 - 2.3.5.2. *Remplacement de Thierry GACHE*
 - 2.3.5.3. *Formation des formateurs*

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

- 2.4.1. Présentation des modifications des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue Occitanie saison 2023/2024 pour validation par le Comité Directeur Régional
- 2.4.2. Présentation des modifications des Règlements Sportifs Particuliers Seniors de la Ligue Occitanie saison 2023/2024 pour validation par le Comité Directeur Régional
- 2.4.3. Coupe Occitanie : Cas particuliers de Union Albi Basket 81 et du TOAC
- 2.4.4. Appels à candidature pour les organisations des phases finales des compétitions 5x5 et 3x3
- 2.4.5. 3x3

3. Questions diverses



1. Instances

1.1. Ouverture par le président

Justine MANZANO PEREZ prend le relais d'Huguette CHAPPAT sur les parties rédactionnelles afin que Huguette puisse participer sur les réunions.

Le début de saison est compliqué avec le décès de Ludovic VATY. C'est une triste nouvelle pour le basket français et occitan de part tout ce qu'il a apporté.

1.2. Point sur le dossier S.A. Jegun

Introduction du dossier par Jean-Jacques DESSAINT : Le club du S.A. Jegun s'est manifesté en fin de saison pour contester la non-accession en PNM.

Le club a saisi le Tribunal Administratif de Pau, le CNOSF et le Tribunal Administratif de Toulouse pour attaquer la décision de la Ligue.

Eric et Justine ont avancé sur ce dossier pendant les vacances auprès de tous les acteurs : Fédération Française, CNOSF et Tribunaux Administratifs.

Eric RODRIGUEZ prend la parole :

Le 2 juin le club du S.A. Jegun a fait une requête au Tribunal Administratif de Pau qui a été notifiée le 6 juillet à la Ligue.

En parallèle, le S.A. Jegun a fait une requête en conciliation auprès du CNOSF qui est arrivée le 5 juillet à la Ligue. À la suite de cette requête la Ligue (représentée par Eric RODRIGUEZ et Jean-Jacques DESSAINT) est passée en audition le 19 juillet devant le CNOSF. Puis le 14 août la décision de conciliation est parvenue à la Ligue par courriel. La proposition de conciliation du CNOSF précise que la Ligue a fait une stricte et réelle application de la règle et qu'elle est donc dans son bon droit. Le club avait 15 jours pour refuser cette décision auprès du CNOSF et de la Ligue, délais qui court encore au moment du Bureau Régional.

Cependant, le club du S.A. Jegun a également fait un référé en urgence au Tribunal Administratif de Toulouse le 1^{er} août. Cette procédure a été rejetée par le tribunal ; La Ligue en a été informée le 7 août.

La Ligue doit rendre son mémoire de défense au Tribunal Administratif de Pau avant le 5 septembre. Ce mémoire a été finalisé le vendredi 1^{er} septembre après une relecture du service juridique de la FFBB ; il partira par voie postale pour l'instruction au tribunal le lundi 4 septembre.

L'instruction du Tribunal Administratif de Pau continue et nous attendrons leurs prochains retours.

1.3. Présentation et validation de la proposition de modification du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie

A la suite de la modification des statuts de la Ligue, aucun membre de la Commission Electorale ne doit avoir un lien contractuel. Cela engendre qu'il ne peut plus y avoir de salariés, de prestataires de service ou de CTS dans cette commission.

Aussi, au regard des échéances, il serait bien que le Président de la commission électorale soit nommé au Comité Directeur Régional n°2 (Novembre). Les procédures électorales démarreront dès Février 2024. A noter que les membres de la commission électorale ne doivent pas se présenter pour la prochaine mandature et qu'ils ne doivent pas obligatoirement être licenciés.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider ce projet de Règlement Intérieur de la Ligue d'Occitanie à soumettre au prochain comité directeur ?

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Le Règlement intérieur sera présenté au prochain Comité Directeur Régional pour validation.

1.4. Assemblée Générale Elective 2024 : Choix du lieux (Castres, Cap Découverte)

Plusieurs candidats :

Castres : travail qui a été fait par Justine ROMBOLETTI sous la demande de la Ligue car le club de Castres s'est positionné l'an dernier mais n'avait pas les locaux. Ils se sont repositionnés pour 2024.

CD 81 par Jean CALVET : sur le site de Cap Découverte.

Pour éviter la problématique de l'an dernier, le Dôme de Carcassonne a été réservé en sécurité si besoin.

Il faut que le lieu soit validé au Comité Directeur Régional de Novembre, donc il est important d'assurer le suivi avec les différents candidats d'ici-là.

1.5. Préparation du PDT 2024/2028 - Groupes de travail durant la saison

Eric RODRIGUEZ prend la parole : l'objectif est de créer des groupes de réflexion qui vont travailler par rapport à la prochaine olympiade sur plusieurs thématiques (PPF, Compétition, Officiels, Formation & Emploi...). Cela permettra à la nouvelle équipe de bénéficier d'informations sur ces thématiques dès le début du mandat. Il serait logique qu'un élu pilote chaque groupe de travail avec une concertation et une collaboration avec des représentants élus des comités (accompagnés de collaborateurs de la Ligue et des comités).

Bruno MARITON propose une thématique autour de la gouvernance RH et des « locaux ».

Jean-Jacques DESSAINT conclue sur ce sujet en proposant à tous de réfléchir sur des thématiques afin de les proposer au prochain Comité Directeur Régional du 30 septembre pour que les élus puissent se présenter sur le pilotage d'une thématique afin que le nouveau Plan de Développement se mette en marche.

1.6. Affiliations et modifications des clubs sur le territoire

Nous informons les membres du Bureau Régional sur les avis émis par la Ligue auprès de la C.F. Clubs sur les nouvelles demandes d'affiliation :

Avis favorable :

- Grande-Motte Basket : pas d'avis donné par le Comité pour le moment
- Lezi Basket : Lezignan, championnat jeune essentiellement, accompagnement par le Comité et la Mairie pour la création du club.
- Castelginest Basket Club 31
- Basket club Pouyastruc : demande validée par la FFBB en Bureau Fédéral.

Avis Défavorable :

- Happy Oli : projet d'Olivia EPOUPA qui voulait s'installer à Pibrac. Sauf qu'il y a déjà un club. Il y avait encore des points d'attache en région parisienne pour des gymnases. Le CD31 a donné le même avis que la Ligue. L'association a repostulé avec Noisy le Grand.
- Association Sportive Vauvert Basket (30) : il y avait déjà un club. Il réouvre un club. Le club de Vauvert a des dettes au Comité et à la Ligue. Avis identique par le CD30. Cependant cela a été validé par le Bureau Fédéral.

Il reste un avis en attente sur la demande de l'association « Basket Amplitude ». Jean-Jacques DESSAINT souhaite qu'il soit débattu ce jour pour un avis collégial du Bureau Régional :

Présentation des informations : association qui existe en préfecture depuis février 2023. Domiciliée à Vacquiers. Association d'accompagnement du développement du basket avec plusieurs missions : basket pour tous, accompagner la création de clubs, organiser des stages sportifs. Cette demande d'affiliation porte sur du basket loisirs 5x5 et 3x3. Cependant sur cette demande, il n'est pas mentionné de lieu d'activité du Basket Loisirs. Cette activité existe déjà sur la commune. Le CD31 a donné un avis défavorable.

Après débats, le Bureau Régional décide à l'unanimité de suivre l'avis du CD31 et de donner un avis défavorable.
--

Autres mouvements complémentaires :

Changement de dénomination : Stade Toulousain Basketball, Jeunesse Sportive Cugnalaise

Création CTC : Sidobre Agout, OT2B – Ouest Tarn Basket Vall, Caraman-Verfeil-Basket, Basket Thau

Création Union : NF2 Carmaux et Albi → Union Albi Basket 81.

1.7. Déplacement à l'Assemblée Générale Fédérale au Puy du Fou

Il serait intéressant que les comités et la Ligue fassent du covoiturage pour cet événement avec un mini-bus qui partirait du secteur Méditerranée et un autre du secteur Pyrénées.

1.8. Planning mutualisé Maison du Basket : gestion des doublons

Il y a eu une réelle évolution sur ce point-là grâce notamment aux échanges entre Eric RODRIGUEZ et Jérôme CAPEL. Les doublons existants se gèrent au cas par cas et une solution est trouvée en interne grâce à une bonne communication entre les deux structures sur ce point.

2. Points sur les Pôles

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

2.1.1.1. Mouvements RH

Arrivées :

- Justine MANZANO PEREZ, en tant qu'Assistante de Direction le 4 juillet en Temps Plein.
- Lucas BESSIERES en tant qu'Assistant de Communication pour aider Justine ROMBOLETTI, arrivé le 24 juin, il restera un an (contrat d'apprentissage).
- Nils POULARD, en tant que CTF Performance et intervient sur le pôle Espoirs de Montpellier. Il est en formation DEJEPS sur Toulouse (contrat d'apprentissage). Arrivé en juin.

Départs :

- Flavien BATIOU, démission pour un nouveau projet professionnel sur Toulouse avec le Stade Toulousain Basket. Départ le 31 juillet.
- Gentiane LE GRAND a mis fin par anticipation à son contrat CAMPUS 2023. De fait cela a mis fin à notre convention de mise à disposition, depuis le 11 août.

2.1.1.2. Echanges autour des collaborateurs

Echanges et mises au point autour du temps de travail des collaborateurs sur la période terminée (au 31/08/2023) et sur la période à venir. Le groupe RH doit faire le point prochainement et proposer des aménagements et remédiations.

2.2. Pôle Promotion, Développement et VxE

2.2.1. Validation du lieu du TIT U13

Plusieurs candidatures reçues :

- Toulouges BA : du 28 au 30 octobre
- CD09 : du 2 au 4 novembre
- Toulouges BA : du 3 au 5 novembre
- CD32 : du 3 au 5 novembre

Délibération : Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation du TIT U13 ?

Votants : 7 Toulouges BA du 28 au 30 octobre : 5
 CD09 du 2 au 4 novembre : 2
 CD32 du 3 au 5 novembre : 0
 Toulouges BA du 3 au 5 novembre : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à la majorité d'attribuer le TIT U13 :
au club du Toulouges B.A. du 28 au 30 octobre 2023.**

Le Secrétariat Général notifiera aux candidats cette décision, la semaine prochaine.

2.2.2. ALL Star Game 2024

Cet évènement est porté par l'association affiliée « La Toulouserie ». Le ALL Star Game 2023 a été organisé en juin 2023 au gymnase Léo Lagrange à Toulouse sur lequel la Ligue était partenaire, notamment un partenaire financier, mais également autour de la communication apportée par la Ligue sur l'évènement. Dans le cadre de ce partenariat, la Ligue avait insisté pour qu'il y ait une rencontre féminine aussi par rapport à l'édition 2022 et surtout pour l'année 2024 qu'il se déroule sur le secteur Méditerranée. L'évènement se ferait en mai 2024.

Délibération : Etes-vous pour la reconduction de l'évènement et le partenariat avec la Ligue d'Occitanie ?

Votants : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

2.2.3. Programme Dirigeantes 2024

Une journée d'échanges dans la continuité du projet s'est déroulée le 19 août 2023 avec l'intervention de Nathalie BOURSIAC. Un compte rendu de cette journée a été envoyé à tous les participants mais également à toutes les personnes ressources et intéressées par ce programme.

2.2.4. Projet de mise à l'honneur des bénévoles

Ce projet a été proposé par Aurore FILLIATRE.

Le projet ayant pour but de mettre en avant des bénévoles autour de la journée mondiale du bénévolat qui a lieu le 5 décembre avec un focus sur le week-end du 9/10 décembre 2023. Il serait intéressant de passer par les clubs pour remercier leurs bénévoles de tous les jours, cela ne concerne pas que les bénévoles « Dirigeants » ou licenciés.

Aurore a proposé un panel d'actions mais également une communication à prévoir par la Ligue sur ce sujet. C'est une action en parallèle des Lettres de Félicitations et Médailles de la FFBB.

Le Bureau Régional valide ce nouveau projet.

2.2.5. Grenelle des incivilités

Ce projet a été abordé à l'Assemblée Générale de 2023.

Il faudrait mettre en place un groupe de travail sur ce projet avec des élus de la Ligue, des salariés, des officiels, des entraîneurs et autres licenciés. Ce groupe de travail aurait une réflexion sur les thèmes suivants : état des lieux des incivilités sur le terrain et dans le public, traitement des incivilités sur le terrain et dans le public, ces incivilités sont-elles gérées dans d'autres fédérations et comment, les nouvelles directives fédérales sur les fautes, comment faire réduire et anticiper les incivilités...

La finalité de ce projet est de présenter ce grenelle de l'Occitanie à la FFBB.

Jacob MOULIN précise qu'une première action a été entreprise la saison passée par la Commission des Officiels en créant une chemise Arbitres. Tous les arbitres de la Ligue ont porté cette chemise sur les rencontres du mois de Novembre.

Jean-Jacques DESSAINT conclue en proposant une visioconférence avec les personnes déjà intéressées pour déterminer le plan d'actions et ensuite lancer le projet à toutes les instances (comités, entraîneurs, officiels...).

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. Appels à candidature pour les organisations : TIC U12, Actions de la Zone

La partie technique concernant les TIC U12 va être clarifiée par Patrick CHICANNE afin de mettre en place le cahier des charges à envoyer aux comités et clubs pour l'appel à candidature de l'organisation de ces événements.

Il faut également faire un appel à candidature pour le TIC de Zone qui a lieu cette saison en Occitanie.

Les 2 TIC U12 qualificatifs et le TIC de Zone ont lieu le week-end du 24 et 25 février.

2.3.2. Formation de Dirigeants (Alain PUEL)

2.3.2.1. Automnales/Printanières

Alain PUEL précise qu'il serait intéressant d'avoir une réflexion sur l'organisation de celles-ci mais surtout une réflexion globale sur la formation des Dirigeants en Occitanie. Il est important de promouvoir la formation pour avoir des personnes intéressées.

Au regard des dernières sessions, il n'y aura pas d'Automnales cette saison. Dans le cadre de la réflexion, nous étudierons la tenue des Printanières (format, dates, ...).

2.3.3. Formation du Joueur (Alain PUEL)

2.3.3.1. Pôles Espoirs : retour sur la rentrée et licences des polistes

La rentrée des pôles espoirs s'est déroulée du 27 au 29 août à Arles sur Tech. Justine ROMBOLETTI et Lucas BESSIERES ont profité de ces trois jours pour faire toutes les prises de vues des polistes pour les communications de l'année. Une vidéo de résumé de ces trois jours a été diffusée sur les réseaux sociaux.

Nous avons été interpellés par des parents sur les frais supplémentaires en lien avec la mutation de leur enfant (pratique compétitive sur une équipe U15 Elite - obligation fédérale).

Eric RODRIGUEZ précise qu'un rappel a été fait aux clubs qui pratiquent des frais de mutation trop importants pour les polistes (part supplémentaire prise par le club en dehors des frais fédéraux). Chaque club associé ne fonctionne pas de la même manière. La Ligue ne peut décider que sur sa part des frais de mutation (pour mémoire : 20 €).

La Fédération a lancé une étude autour d'une refonte des Championnats Elite donc il est difficile de prendre position concernant les mutations des polistes et les différences entre les clubs pour la saison prochaine.

2.3.4. Formation de Cadres (Alain PUEL)

2.3.4.1. Plaquette de formation saison 2023/2024

L'offre de formation va partir dans la semaine. Alain PUEL va envoyer l'offre de formation aux comités, clubs, élus, entraîneurs.

Les clubs et entraîneurs qui ne respectent pas le statut du technicien sur leurs équipes inscrites en championnats régionaux ont été mis au courant via un courriel envoyé par la boîte mail de la Commission Régionale de Techniciens. Le suivi est donc mis en place.

Cette saison, une nouvelle formation en lien avec l'INFBB et Pikango a débuté avec le titre professionnel « Chargé de promotion et de marketing sportif ». Sur l'Occitanie, nous avons pu ouvrir deux sessions (avec 11 inscrits sur celle de Toulouse et 11 sur celle de Montpellier dont 2 qui viennent de la Ligue de Tennis).

2.3.5. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

2.3.5.1. *Gestion des Fautes Techniques et nouvelles dispositions*

La FFBB a mis en place de nouvelles dispositions et une nouvelle gestion au sujet des fautes techniques et fautes disqualifiantes sans rapport.

Cela va engendrer des modifications pour les CDO, les CRO, les répartiteurs des arbitres et les Commissions de Discipline qui vont avoir plus de travail.

La FFBB propose deux visioconférences sur ce sujet, une pour les clubs, l'autre pour les Comités et les Ligues afin d'éclaircir certains points et de répondre aux questions de tous.

→ Document « la Gestion des Fautes Techniques et des nouvelles dispositions »

2.3.5.2. *Remplacement de Thierry GACHE*

Pour des raisons personnelles Thierry GACHE a décidé d'arrêter ses fonctions au sein de l'ERO de référent OTM. Il en avait informé Jean-Jacques DESSAINT et Christophe RODRIGUEZ en fin de saison dernière. Il devait normalement arrêter après le stage de revalidation des OTM CF. Après les derniers échanges de Thierry avec la FFBB, il a décidé de cesser ses fonctions en août et en a informé officiellement la FFBB. La Ligue est dans l'obligation de proposer à la FFBB une personne pour le remplacer. A la suite d'échanges en amont de la réunion, Christophe RODRIGUEZ propose de soumettre à la validation fédérale comme référent OTM – ERO Occitanie, David DUPREY.

Les membres du Bureau Régional prennent acte et respectent de sa décision. Ils remercient pour son investissement et son engagement pour la formation des OTM sur l'Occitanie durant plusieurs saisons.

Délibération : Etes-vous d'accord pour proposer David DUPREY comme référent OTM à la FFBB ?

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Un courrier officiel sera fait pour proposer David DUPREY à la FFBB.

2.3.5.3. *Formation des formateurs*

L'évolution et la refonte de la charte des officiels rendent obligatoire cette formation. Elle permettra de valider « fédéralement » des formateurs. En effet, par exemple, les textes prévoient qu'un formateur valide les arbitres en début de saison.

Laurent LACAZE suit ce dossier auprès de la FFBB et après divers échanges. Elle aura lieu les 21 et 22 octobre et sera organisée sur le territoire de la Haute-Garonne. Cette formation doit se faire en présence de Carole DELAUNE salariée de la FFBB et de Thibault BURNEL, CTO/A de la Ligue. Dans l'encadrement de cette formation, il y aura aussi Charles THOUIN, CTA du Comité 31.

Un mail sera envoyé aux comités pour savoir s'ils sont intéressés pour envoyer un formateur également de leur côté sur cette formation.

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.4.1. Présentation des modifications des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue Occitanie saison 2023/2024 pour validation par le Comité Directeur Régional

Ces modifications sont en lien avec les modifications réglementaires validées par le Comité Directeur Fédéral de juillet 2023.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider ce projet de modification des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue d'Occitanie ?

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Une consultation électronique sera faite auprès des membres du Comité Directeur Régional afin que les R.S.G. de la Ligue puissent être validés et communiqués aux clubs avant le début des championnats.

2.4.2. Présentation des modifications des Règlements Sportifs Particuliers Seniors de la Ligue Occitanie saison 2023/2024 pour validation par le Comité Directeur Régional

Ces modifications portent sur le rajout d'une précision en lien avec les RSP sur la possibilité de repêchage d'une équipe relégué sportivement pour la saison suivante et sur le rajout d'une annexe précisant au regard du ranking régional les rang des équipes par secteur et par division en lien avec les équipes engagées de la saison 2023/2024.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider les deux projets de modification des Règlements Sportifs Particuliers Seniors de la Ligue d'Occitanie ?

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Une consultation électronique sera faite auprès des membres du Comité Directeur Régional afin que les R.S.P. Seniors de la Ligue puissent être validés et communiqués aux clubs avant le début des championnats.

2.4.3. Coupe Occitanie : Cas particuliers de Union Albi Basket 81 et du TOAC

Eric RODRIGUEZ explique qu'en Coupe Occitanie Féminine, Carmaux a reçu l'information pour la candidature à la Coupe, mais ne l'a pas diffusé aux membres fondateurs de l'Union en cours de création. L'Union Albi Basket 81 a été validée après la date butoir de clôture des engagements en coupe territoriale. L'union a sollicité la ligue pour s'inscrire à la Coupe.

Délibération : Au vue du timing de la date limite des inscriptions et de la création de cette Union, est-ce que le bureau accepte l'intégration de l'Union Albi Basket 81 à la Coupe Occitanie ?

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

À la suite du décès de Ludovic VATY, la rencontre de Coupe opposant Montpellier Basket Mosson au TOAC a été annulée. En fonction des possibilités / impossibilités de jouer cette rencontre et après échanges entre les membres présents, le Bureau Régional décide que si la rencontre ne pouvait pas se jouer, aucune pénalité financière ne serait appliquée à l'encontre du TOAC.

Il faut dès à présent lancer l'appel à candidature pour l'organisation des Finales de la Coupe Occitanie qui aura lieu le 25 novembre 2023. Cet appel est à destination des clubs et des comités. Il faut faire apparaître dans le cahier des charges, la nécessité d'avoir une salle de réunion pour le Comité Directeur Régional.

2.4.4. Appels à candidature pour les organisations des phases finales des compétitions 5x5 et 3x3

La Ligue va lancer les appels à candidature auprès des comités et des clubs pour les finales régionales. Il faut faire apparaître dans le cahier des charges, la nécessité d'avoir une salle de réunion pour le Comité Directeur Régional lors des finales régionales des 8 et 9 juin.

2.4.5. 3x3

La Ligue et le CD31 coopèrent afin d'organiser un Open Plus SuperLeague et l'Open Plus JuniorLeague de 3x3 sur la place du Capitole à Toulouse du 14 au 16 juin 2024 (accord de la mairie de Toulouse pour cette date).

Les Master 3x3 organisés par la Ligue auront lieu les 11 et 12 mai 2024.

Cette année les finales régionales 3x3 des entreprises sont obligatoires.

Concernant le matériel 3x3, Aurore FILLIATRE a mis en place des fiches d'entrée et sortie du matériel avec une fiche d'état des lieux car il y a eu cette année deux paniers cassés (planches). Elle a retravaillé les fiches d'installation et de rangement des terrains mobiles pour qu'ils soient mieux rangés. Toutes ces fiches ont pour but de faciliter la logistique autour du matériel 3x3 pour les salariés.

3. Questions diverses

Patrice PY : précise que le dossier VIDAL est toujours en cours depuis plus d'un an (blessure lors d'un camp en Andorre). La Ligue avait fait une avance de l'ensemble des frais médicaux. La Ligue est en attente du chèque correspondant aux remboursements perçus par la famille à ce jour et d'un chèque de caution du reste à rembourser.

Huguette CHAPPAT : besoin de deux délégués sur deux rencontres se jouant à huis-clos à Castéra-Verduzan et à Jegun le 23 septembre. Les membres du Bureau n'étant pas disponible, Huguette va poser la question à Gérard NEBOUT, Président de la Commission de Discipline pour savoir si un membre de la commission peut y aller.

Laurent LACAZE : les lampes dans le gymnase de la Maison du Basket ont été remplacées par des LED pendant l'été. Cela permet une consommation plus économique. D'autres devis ont été validés pour la Maison du Basket sur des petits travaux. Les prochains devis importants sont : les mousses de protection sur les murs du gymnase et les panneaux solaires.

Bruno MARITON : précise qu'il sera absent au prochain Conseil des Présidents. Il aimerait savoir si la Secrétaire Générale du Comité 11/66 peut le remplacer et si elle peut rester au Comité Directeur Régional. Le Bureau Régional a accepté cette demande.

Jean-Jacques DESSAINT : fait part d'une demande particulière de Anne-Lise PY pour changer de fonction. Actuellement Vice-Présidente en charge de la Commission Régionale de Discipline, Anne-Lise en cours de saison a demandé de prendre du recul sur cette commission. Elle souhaiterait désormais devenir l'élue référente du 3x3. Ce poste n'existe pas pour cette mandature. Il pourra être créé en fonction de la future organisation de la prochaine olympiade. Au regard de l'activité de la Commission de Discipline en fin de saison, son absence en tant que vice-présidente a généré des difficultés et des surcharges sur les autres vice-présidents. Il faut donc voir avec elle si elle reprend son activité au sein de la commission et en fonction voir avec Gérard NEBOUT les impacts pour cette saison.

Jean-Jacques demande que les comités soient contactés afin de connaître leurs dates d'Assemblées Générales de 2024.



Prochains rendez-vous :

Réunion du Conseil des Présidents des Comités le vendredi 29 septembre 2023 à La Grande Motte à 19h

Réunion du Comité Directeur Régional le samedi 30 septembre 2023 à La Grande Motte à 10h

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14h15.



Fait à Toulouse, le 7 septembre 2023

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**